



TRAIL L'ESTIALESCQUOISE REGLEMENT

TRAIL L'ESTIALESCQUOISE REGLEMENT FAIT PAR LE COMMITTE DES FÊTES

Règlement : Trails 19 km, 12 km et Marche chronométrée / randonnée

L'Estialescquoise est un évènement sportif, organisé par le **comité des fêtes d'Estialescq**, association loi 1901 et l'**AICA du Lauronce**. Ces deux associations ont décidé de s'unir le temps d'une journée pour faire vivre la **1ère édition de L'ESTIALESCQUOISE**.

Cet évènement comprend 3 épreuves sportives : deux trails et une marche chronométrée / randonnée.

Table des matières

Marche chronométrée / randonnée	2
Trail 12 km	3
Trail 19km	3
Condition de participation aux Trails et Marche chrono / rando	4
Dossard	4
Ethique de course.....	5
Les récompensés et leurs récompenses.....	6
Modification de parcours	6
Assurance et abandon	7
Contretemps	7
Droit à l'image.....	7
Acceptation du règlement	8
Modification règlement	8
Anti-dopage	8
Les infos pratiques (secours, sanitaires, résultats).....	8
Pertes et vols d'objets	8



TRAIL L'ESTIALESCQUOISE REGLEMENT

Marche chronométrée / randonné

La **marche chronométrée / randonné** est de 10 km, les marcheurs partagerons la route et les sentiers sur les $\frac{3}{4}$ de la course avec les traileurs du 12km.

La spécificité de cette épreuve est que les participants ont le choix de s'inscrire sous le format chronométré ou randonné. La différence majeure pour le format randonné, est qu'il n'est pas nécessaire de fournir le PPS ou un certificat médical qui autorise le sport en compétition

Le chronométrage est assuré par la société Pyrénées Chrono.

Le **départ** et **l'arrivée** ont lieu devant la mairie du village, **70 route de Faget 64290 Estialescq**

Marche	Heure de départ	Prix (€)	Age minimum requis	PPS Obligatoire
10 km 190 D+ chronométré ou randonné	9h45	10€	16 ans	Chronométré : OUI Marche : NON

Les inscriptions se font depuis le site **Pyrénées Chrono** jusqu'au **31 Octobre 2025 à 20h**.

L'inscription est confirmée lors du paiement

Des dossards seront disponibles sur place (ATTENTION NOMBRE DE DOSSARD LIMITES)

Plusieurs ravitaillements sont prévus afin que vous puissiez continuer la course dans les meilleures conditions possibles.

Les récompenses seront les mêmes pour toutes les courses, aucune différence ne sera faite entre la marche chronométré et la marche randonné.



TRAIL L'ESTIALESCQUOISE REGLEMENT

Trail 12 km

Le **Trail 12 km** partagera la route et les sentiers sur les $\frac{3}{4}$ de la course avec les marcheurs du 10 km. Le chronométrage est assuré par la société Pyrénées Chrono.

Le départ et l'arrivée ont lieu devant la mairie du village, **70 route de Faget 64290 Estialescq**

Trail 12 km	Heure de départ	Prix (€)	Age minimum requis	PPS Obligatoire
12 km 200 D+	9h30	12€	16 ans	OUI

Les inscriptions se font depuis le site **Pyrénées Chrono** jusqu'au **31 Octobre 20h**.
L'inscription est confirmée lors du paiement

Des dossards seront disponibles sur place (ATTENTION NOMBRE DE DOSSARD LIMITES)

Lors des ravitaillements tout sera prévu pour que vous puissiez continuer la course dans les meilleures conditions possibles tout sera prévu.

Les récompenses seront les mêmes pour toutes les courses.,

Trail 19km

Le **Trail 19 km** partagera la route et les sentiers sur les 9 derniers kilomètres de la course avec les marcheurs du 10 km et les traileurs du 12 km. Le chronométrage est assuré par la société Pyrénées Chrono.

Le départ et l'arrivée ont lieu devant la mairie du village, **70 route de Faget 64290 Estialescq**

Trail 19 km	Heure de départ	Prix (€)	Age minimum requis	PPS Obligatoire
19 km 550 D+	9h15	18€	18 ans (à partir de la catégorie juniors)	OUI

Les inscriptions se font depuis le site **Pyrénées Chrono** jusqu'au **31 Octobre 20h**.
L'inscription est confirmée lors du paiement

Des dossards seront disponibles sur place (ATTENTION NOMBRE DE DOSSARD LIMITES)

Les récompenses seront les mêmes pour toutes les courses.



TRAIL L'ESTIALESCQUOISE REGLEMENT

Condition de participation aux Trails et Marche chrono / rando

Les **Trails** et la **Marche** chronométrée / randonnée sont ouvertes **aux coureurs licenciés** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation ou licenciés d'autres fédérations agréées (ex : UFOLEP, FSGT, UNSS, UGSEL... en cours de validité à la date de la manifestation.). **Copie à joindre lors de l'inscription.**

Pour les non licenciés un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied en compétition (ou marche en compétition) datant de moins d'un an le jour de l'épreuve, ou de sa copie.

Une nouvelle réglementation introduit le Parcours Prévention Santé (PPS) valable trois mois et remplace le certificat médical traditionnel. Il suffit de répondre à un questionnaire en ligne lors de l'inscription.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. Cette exigence exclue les autres certificats médicaux (VTT, Tennis, vélo, raid, etc.).

Dossard

Le retrait des dossards s'effectuera le jour de la course, à la salle des fêtes d'Estialescq (l'accès se fera depuis le portail de la cour de l'école, des panneaux seront présent pour vous guider).

Le dossard est disposé sur la poitrine ou le ventre (obligation d'avoir 3 épingles a nourrice minimum), il est possible de l'accrocher à une ceinture porte dossard mais impérativement sur la face avant du coureur, afin d'être visible en permanence et permettre facilement l'enregistrement par les bénévoles aux points de contrôle.

Il est formellement interdit de céder votre dossard.

Céder le dossard à une tierce personne engage votre responsabilité juridique en cas d'accident.



TRAIL L'ESTIALESCQUOISE REGLEMENT

Ethique de course

Respect de l'environnement : les participants promettent de ne pas abandonner d'emballage ou de verre tout au long du parcours. Il faudra déposer les bouteilles vides dans les poubelles situées sur les lieux de réapprovisionnement.

L'organisation promet qu'aucune preuve de la course ne subsistera deux jours après l'événement.

Respect pour les bénévoles sans qui la course ne pourrait se tenir.

Suivi du parcours : il est obligatoire pour les participants de suivre le chemin établi et signalé par l'organisation.

Tout participant qui ne se conforme pas à ces critères sera exclu de la compétition.

Offrir de l'aide à tout adversaire blessé ou en détresse, nous sommes tous là pour passer un bon moment et l'entraide est élément essentiel pour que cette journée soit meilleure.



TRAIL L'ESTIALESCQUOISE REGLEMENT

Les récompensés et leurs récompenses

Epreuves	Récompensé
Trail 19 km	1 ^{er} homme / 1 ^{ère} femme
	2 ^{ème} homme / 2 ^{ème} femme
	3 ^{ème} homme / 3 ^{ème} femme
Trail 12 km	1 ^{er} homme / 1 ^{ère} femme
	2 ^{ème} homme / 2 ^{ème} femme
	3 ^{ème} homme / 3 ^{ème} femme
Marche chrono / rando	1 ^{er} homme / 1 ^{ère} femme
	2 ^{ème} homme / 2 ^{ème} femme
	3 ^{ème} homme / 3 ^{ème} femme

Marche	Trail 12km	Trail 19km
1 ^{er} (ère) : MAGNUM (cave de Gan) BON D'ACHAT (foulée du Béarn) TROPHE - MEDAILLE (Leclerc Sport)	1 ^{er} (ère) : MAGNUM (cave de Gan) BON D'ACHAT (foulée du Béarn) TROPHE - MEDAILLE (Leclerc Sport)	1 ^{er} (ère) : MAGNUM (cave de Gan) BON D'ACHAT (foulée du Béarn) TROPHE - MEDAILLE (Leclerc Sport)
2 ^{ème} BOUTEILLE 0.75L (cave de Gan) MEDAILLE (Leclerc Sport)	2 ^{ème} BOUTEILLE 0.75L (cave de Gan) MEDAILLE (Leclerc Sport)	2 ^{ème} BOUTEILLE 0.75L (cave de Gan) MEDAILLE (Leclerc Sport)
3 ^{ème} BOUTEILLE 0.5L (cave de Gan) MEDAILLE (Leclerc Sport)	3 ^{ème} BOUTEILLE 0.5L (cave de Gan) MEDAILLE (Leclerc Sport)	3 ^{ème} BOUTEILLE 0.5L (cave de Gan) MEDAILLE (Leclerc Sport)

Modification de parcours

L'organisation se donne la possibilité de modifier l'itinéraire ou la distance à tout moment si les conditions de terrain ou météorologiques le requièrent.

Les décisions seront communiquées aux participants au départ.

Les responsables se donnent la possibilité de changer l'heure du départ de la compétition si les conditions climatiques rendent le parcours risqué.

Dans le cas de circonstances exceptionnelles, l'organisation se donne également la possibilité d'annuler l'événement sans notification préalable, sans que les participants puissent demander une compensation ou un remboursement des frais d'inscription.



TRAIL L'ESTIALESCQUOISE

REGLEMENT

Assurance et abandon

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'organisation de l'épreuve. L'attestation a été déposée en préfecture. Cette assurance ne couvre pas les risques individuels des coureurs.

Chaque participant doit disposer de sa propre assurance individuelle accident qui le couvre durant ses activités sportives ou de loisir. Les titulaires de licences profitent des assurances offertes en relation avec leur licence.

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas de défaillance physique, technique ou du non-respect du code de la route.

Le concurrent qui se retire en cours de course doit déclarer son abandon et restituer son dossard à un point de contrôle ou de ravitaillement.

IL DOIT ABSOLUMENT LE RAPPORTER DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS.

À ce moment-là, il ne fera plus partie des coureurs actifs.

Cependant, il recevra les mêmes services à son arrivée que les autres participants (ravitaillement, etc.) et, si nécessaire, pourra bénéficier d'un accompagnement au départ.

Il faudra signaler toute blessure, même mineure, dès l'arrivée.

Contretemps

L'inscription est entièrement remboursable sur simple demande et sans avoir besoin de fournir une raison, avant le 10 Octobre 2025.

Au-delà de cette date et en tenant compte des coûts associés à une telle organisation, aucun remboursement ne sera accordé aux participants, sauf présentation d'un certificat médical délivré par un médecin.

Droit à l'image

En raison de sa participation, chaque participant donne explicitement la permission aux organisateurs d'exploiter les photos ou vidéos où il est susceptible d'être présent, capturées lors de sa participation aux événements, sur tous types de supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires pour les futures éditions.



TRAIL L'ESTIALESCQUOISE REGLEMENT

Acceptation du règlement

La signature du bulletin d'inscription ou l'inscription en ligne, vaut acceptation du règlement.
La participation à la manifestation sportive « L'Estialesquoise » vaut l'acceptation du présent règlement.

Modification règlement

L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement.

Anti-dopage

Les concurrents aux compétitions hors-stade s'engagent à suivre strictement l'interdiction de dopage et les règles relatives aux tests antidopage, comme stipulé par les lois et règlements actuels, y compris les articles L230-1 et suivants du Code du Sport.

Les infos pratiques (secours, sanitaires, résultats)

Informations :

Pour toutes informations, contacter :

- Pyrénées Chrono (contact@pyreneeschrono.fr)
- FONCIER Pierre, Responsable course, 07.68.91.18.00
- Adresse mail, (comitedesfetesestialescq@gmail.com)

Poste de secours :

Un poste fixe de secours se situera au départ et à l'arrivée de l'épreuve

Sanitaires :

Des toilettes homme et femme seront situés sous le préau de l'école.

Participants :

Aucune restriction sur le nombre de participants aux différentes épreuves, cependant, l'organisation se donne la possibilité de fermer les inscriptions à tout instant.

Pertes et vols d'objets

La direction se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de perte.